

Compte-rendu du conseil de quartier LE GRAND PASSIEU

Samedi 14 Janvier 2023 à 14h

Nous commençons cette réunion par l'intervention de Mr ROMANOTTO, adjoint délégué au sport, à la culture et au patrimoine, qui ré-explique aux membres le rôle du conseil de quartier. Les élus et les référents de quartier se présentent.

Nous procédons ensuite à la validation du dernier compte-rendu.

Mme HABLIZIG, adjointe chargée de la communication, demande aux référents s'ils peuvent envoyer leur photo afin de les mettre sur le site de mairie pour que les habitants puissent nous connaître.

Il est annoncé que désormais les CR de réunion seront envoyés aux personnes présentes a pour validation avant diffusion (afin d'éviter tout oubli et toute mauvaise interprétation faite par le secrétaire de séance)

Mme KEBAILI se propose pour être secrétaire de ce conseil.

Mr ROMANOTTO fait lecture du dernier compte-rendu et les différents points sont abordés.

Détérioration du pont du Peillard

Mr RAFFELLI, adjoint délégué aux travaux et à la sécurité, explique que deux options de rénovation sont possibles :

soit remettre ce pont en état aux normes d'aujourd'hui (pour un coût d'environ 100 000€)

soit de le faire tel qu'il était mais sans savoir si l'usure est liée à l'accident ou au temps.

La personne qui a eu cet accident, a fait un délit de fuite et elle n'est ni assurée, ni solvable.

Au jour d'aujourd'hui, aucune décision n'a été prise car beaucoup de questions se pose

Quelle sera notre responsabilité en cas de choix de la 2° option ?

Le dessous du pont est classé mais pas le dessus. Ce dernier a été refait il y a plusieurs années par des artisans de la commune.

Mais vu les passages très importants sur ce pont, il faudrait soit le refaire selon les normes , soit interdire le passage de certains véhicules.

D'ailleurs, le passage est réglementé à un poids maximal mais il n'y a plus de panneaux.

Depuis combien de temps ?

Peut-on remettre ce panneau en place ?

Une réflexion plus importante pourrait peut-être menée car beaucoup de randonneurs passent par ce pont, qui est très étroit et cela devient vraiment dangereux.

Y a-t-il possibilité de mettre des bandes sonores ou une piste cyclable/couloir piéton à cet endroit ?

Ou à d'autres ? Réflexion à mener sur l'ensemble du quartier.

La mairie explique qu'elle s'est dotée de caméras supplémentaires et que si un habitant est témoin d'un mauvais comportement , de la route entre autres. Il suffit de noter la date, le lieu et l'heure et de les transmettre à la mairie pour visionnage par les forces de l'ordre.

Problème de vitesse sur la rue du Girondan

Depuis la construction de la chicane à la sortie de la ville, les véhicules accélèrent de plus en plus. Serait-il possible de faire poser un panneau lumineux (pédagogique ou non) pour prévenir les véhicules de l'entrée dans notre commune ?

La création de la chicane ne pouvait pas se faire sans respecter certains critères car on est sur une départementale et du coup la courbure finale ne répondait pas à nos attentes.

Est-il possible sinon d'envisager la pose d'un plateau de ralentissement ?

Concernant la vitesse sur la départementale, ne pas hésiter à faire une pétition car cela a plus de poids au niveau départemental.

Une première pétition a été faite en 2016, remise en main propre aujourd'hui à la mairie. Pourquoi ne pas en refaire une en y invoquant la responsabilité du département en cas d'accident ?

A propos de cette vitesse excessive, les riverains qui habitent près de l'intersection entre la départementale et la route menant à Leyrieu d'une part et au chemin de Peillard de l'autre, nous ont

fait part de leur grande difficulté pour sortir de la rue du Peillard et pour s'engager sur la départementale.

Avec un peu d'ironie, il est dit que le problème ne se posera plus après la construction du pont sur le Rhône puisqu'il y aura un rond-point.

Serait-il possible également d'envisager la construction d'une piste cyclable pour sécuriser ce lieu car beaucoup de randonneurs y passent le week-end notamment ?

Pourquoi ne déplace-t-on pas le panneau d'entrée dans la ville avant la carrière ?

C'est le département qui gère cela.

Proposition de Bernard Boucher : Pourquoi ne pas poser des panneaux « Ici dans la commune, vous n'avez plus la priorité » comme cela a été fait à St Maurice de Gourdans.

Sécurité sur la rue du Girondan

Est-il possible d'envisager la construction de trottoirs sur cette départementale ainsi que des passages piétons afin de permettre aux habitants de traverser la route pour marcher là où l'accotement est plus large ?

Nous rappelons également que les lignes blanches de la route ont été refaites mais en partie uniquement et que de nombreux trous restent sur le bord de la route et des nids de poule, ce qui engendre une nuisance sonore non négligeable (devant le 14, 16, 18 et 20 rue du Girondan)

Entretien des chênes le long de la route

Plusieurs mails ont été envoyés à la mairie, dont le service technique a reconnu que cet arbre (placé sur le bord de la départementale au niveau du 22 rue du Girondan) était à la commune. On a expliqué aux riverains que la mairie attend la prochaine campagne d'élagage mais cela fait 2,3 ans que nous n'avons plus de nouvelles et aucun élagage de l'arbre n'a été fait, sauf par un habitant, craignant pour un accident ou un incident.

Entretien des haies

Un rappel de l'arrêté municipal a été fait sur le site de la mairie (vie pratique)

Il est rappelé qu'en l'absence de trottoir un espace de 1 m 20 est attendu et en cas de présence de trottoir, les haies doivent laisser accès à la totalité du trottoir.

Cf pièce jointe

Il est rappelé qu'en cas d'accident, la responsabilité du riverain peut être engagée.

Pourquoi en cas de constatation du manquement d'un de ses administrés, la mairie ne pourrait-elle pas faire passer un message écrit de rappel ? Cela permettrait une meilleure prise de conscience.

Problème de stationnement au centre commercial

2 propositions de changement avaient été étudiées en 2019. Cf pièce jointe.

Il faut d'ailleurs réfléchir au-delà de beaucoup d'aspects positifs (nombre de places de stationnement supplémentaires, sécurisation du marché du mardi ...) au sens de circulation. Une ouverture sur la départementale au niveau du bureau de tabac est envisageable.

Il serait très intéressant de mettre en place une réflexion au sein de notre conseil de quartier sur ces solutions (plans qui vont être envoyés) et d'en faire émerger un vrai projet.

Les habitants de l'allée du Girondan nous ont fait part des problèmes engendrés par la priorité donnée aux gens sortant du centre commercial par rapport aux riverains qui rentrent chez eux et sont finalement souvent bloqués entre la départementale et la sortie du centre commercial.

Éclairage

Il a été envisagé un moyen de détection en cas de nécessité d'éclairage à certains endroits la nuit. Il serait important de lister les lieux qui en ont besoin.

Peut-être passages piétons devant la pharmacie et devant le bureau de tabac ?

Est-il possibilité d'envisager une reprise de l'éclairage la nuit à 6h au lieu de 5h, par souci d'économie et de réelle nécessité ? Oui, très probablement car ce sont des horloges.

Autres problèmes de sécurité

Serait-il envisageable de poser des panneaux avec le nombre de passages piétons rencontrés afin de rendre les automobilistes plus attentifs aux habitants et usagers de la route ?

Attention, la fontaine placée rue du Girondan, sur la place a une plaque métallique saillante et cela peut être source d'accident. Peut-être pourrait-on la transformer en bac à fleurs ?

Il faut que les services techniques de la mairie se rendent sur place.

La mairie a acheter des binettes électriques afin de se débarrasser de la mauvaise herbe.

La lecture du compte-rendu du dernier conseil est maintenant achevée.

Souhaitez-vous aborder d'autres sujets ?

Adressage

Dans le nouvel adressage de la commune, le chemin de Passieu va devenir Chemin des sapins. Quel delta de temps sera nécessaire pour la transmission des nouvelles coordonnées GPS pour les livreurs ?

L'idée c'est qu'à long terme, il n'y aura plus de problème !

Pour l'instant, l'adressage n'est pas encore administratif. La mairie a longtemps attendu car seulement 40 % des habitants ont rempli une demande de certificat d'adressage.

L'administré qui a posé la question, explique que le chemin du Peillard a attendu plus de 10 ans avant que l'adresse soit reconnue par les GPS. Actuellement sur Google Maps, figurent les nouveaux numéros.

La mairie va organiser des permanences afin de faciliter les démarches des administrés.

Les dossiers sont en train de partir de la mairie.

Les plaques avec les numéros arriveront par la suite car l'achat se fera en achat groupé.

Problème des moustiques

Il est important de recommuniquer aux habitants les bonnes conduites en terme de prévention contre les moustiques (eau stagnante)

Il faudrait se rapprocher de la commission environnement pour aborder cette thématique.

Mme HABLIZIG a parlé de l'achat d'appareils par les habitants à 200€ environ qui ont pu solutionner le problème mais très localement.

Serait-il possible de nous faire connaître des modèles de tel appareil ? Les habitants sont assez désarmés devant une telle invasion.

On fait appel à la responsabilité propre à chacun.

Pôle urgentiste

Une habitante a tenu à remercier la mairie et faire part de sa satisfaction suite à l'ouverture du pôle de santé. Il s'est très rapidement développé et beaucoup de personnes viennent et parfois même de loin (St Priest par ex)

Néanmoins, une autre habitante explique qu'il est très difficile de les joindre, en raison du très grand nombre d'appels reçus. Par ex, le 24/24 dirige maintenant les patients sur le pôle de St Romain.

Prochaines échéances de réunions :

Réunion publique au mois de Mai 2023 avec intervention de la CNR, sur le projet de Barrage/Pont
Prochaine réunion de quartier du Grand Passieu **le Samedi 17 Juin de 10h à 12h**

D'ici là, les référents du quartier vont essayer avec l'aide de la mairie de développer une meilleure communication avec ses administrés (photos et coordonnées sur le panneau d'affichage en face du centre commercial, création et distribution de flyers pour inciter les habitants à venir à ces deux prochaines réunions)